

■ **Duo créations, F. Marendaz & M.-T. Davanzo**, à
Lausanne, société en nom collectif, création et commerce de
bijoux (FOSC du 15.04.1998, p. 2526). La société est dissoute. La
liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.
Journal no 7579 du 08.08.2003
(01129638 / CH-550.0.176.630-5)